

D 892 NICARAGUA: INTERVIEW D'ALVARO ARGÜELLO

Les deux problèmes politiques majeurs auxquels est confronté le Nicaragua sandiniste sont, respectivement, l'agression armée aux frontières et l'opposition interne non armée dont l'archevêque de Managua est devenu le porte-drapeau. C'est dire, sur ce second point, que la polémique politico-religieuse est déterminante, comme la querelle sur le service militaire obligatoire l'a encore fait apparaître dernièrement (cf. DIAL 881). Dans la querelle sur la participation de prêtres au gouvernement (cf. DIAL D 876), on lira ci-dessous les propos du P. Alvaro Argüello, jésuite, directeur de l'Institut historique centro-américain de Managua, ancien président de l'Association du clergé nicaraguayen et son représentant au Conseil d'Etat, actuellement expert pour les relations internationales auprès du conseil d'Etat et du ministère des affaires étrangères.

Note DIAL

## INTERVIEW D'ALVARO ARGÜELLO

(Correspondance particulière)

Question - Une revue française a publié récemment une interview de vous (1). Il y était dit que vous aviez été obligé de démissionner du Conseil d'Etat, à la demande du Vatican, et que vous aviez seulement obtenu de rester jusqu'à la fin de votre travail de président de la commission chargée d'élaborer la loi sur les partis politiques. Qu'en est-il?

Réponse - Il est exact que je ne suis plus membre du Conseil d'Etat, mais je n'ai pas donné ma démission.

Je ne représente plus le clergé du Nicaragua dans ce conseil, et cela pour deux raisons:

- Une première qui tient à la structure ecclésiale. De Rome, la Sacrée-Congrégation pour le clergé a écrit, en décembre 1982, une lettre à l'Association du clergé du Nicaragua (ACLEN), qui m'avait désigné pour la représenter au Conseil d'Etat. La Sacrée-Congrégation disait que si cette association voulait avoir des statuts approuvés par le Vatican, il lui fallait modifier un certain nombre de points. Les points concernés se ramènent à une chose: que l'association se soumette entièrement, dans ses activités, à la Conférence épiscopale nicaraguayenne. Par exemple, l'association, dont le

(1) "L'Actualité religieuse dans le monde" du 15/7/83 (NdT).

but est de développer la fraternité sacerdotale, organisait chaque année une "semaine de fraternité", en invitant qui elle voulait à prendre la parole: désormais le programme et les noms des orateurs devaient être soumis à la conférence épiscopale.

D'autre part, la Sacrée-Congrégation s'opposait à ce que les religieux soient membres de l'association. Or au Nicaragua, les deux tiers du clergé sont des religieux. Je suis jésuite: il m'a donc fallu sortir de l'ACLEN. Je ne pouvais plus représenter au Conseil d'Etat une association dont je ne faisais plus partie.

Enfin, la Sacrée-Congrégation interdisait à l'ACLEN d'avoir des représentants dans les organisations syndicales ou politiques ou au niveau du gouvernement.

Dans ces conditions, la direction de l'ACLEN a constaté que l'association se trouvait placée devant un dilemme très difficile: ou bien elle acceptait les directives de Rome et il lui était désormais impossible d'atteindre les buts qu'elle s'était fixés, ou bien elle ne les acceptait pas et elle se heurtait de front au Saint-Siège, à la Sacrée-Congrégation et à la Conférence épiscopale.

Or elle ne voulait ni l'un ni l'autre.

La direction a alors décidé de convoquer une assemblée générale du clergé nicaraguayen, avec un seul point à l'ordre du jour: la dissolution de l'association. L'assemblée générale a eu lieu le 25 mai 1983 et, depuis cette date, l'association est dissoute.

Si bien que le 4 mai 1983, quand a eu lieu la première réunion de la session actuelle du Conseil d'Etat, j'ai annoncé que l'association prévoyait sa dissolution et que celle-ci avait toutes chances d'être effective à partir du 25 mai.

- Une deuxième raison venait de la Compagnie de Jésus. Le provincial des jésuites pour l'Amérique centrale a reçu, en décembre, un télex du Père Dezza nommé par le pape pour "assister" le Père Arrupe. Ce télex disait que le désir du Saint-Père était que je quitte le Conseil d'Etat.

Le télex disait: C'est une concession que la Compagnie doit faire au Saint-Siège au titre du "quatrième voeu", le voeu particulier d'obéissance au Pape, "pour faciliter une réconciliation" entre la hiérarchie ecclésiastique et la révolution nicaraguayenne. C'était avant le voyage du pape, au moment où Jean-Paul II avait mis comme condition à son voyage la démission des prêtres qui sont au gouvernement.

Le télex ajoutait: "pour donner une image plus claire du prêtre dans son ministère sacerdotal".

La session précédente du Conseil d'Etat s'était terminée le 4 décembre 1982 et le Conseil s'était mis en disponibilité jusqu'au 4 mai 1983. Il y avait une commission spéciale qui préparait la loi sur les partis politiques. J'en avais été nommé président. Si j'avais donné ma démission, la commission se serait trouvée sans président. Elle aurait eu du mal à remplir sa mission qui était d'aider le peuple du Nicaragua à se donner un statut démocratique, grâce à cette loi.

Or, au Nicaragua, les prêtres - que ce soit un bien ou un mal - ont un poids social important. Et, dans la commission, ce poids jouait et s'exprimait dans le respect des autres membres envers moi.

Ce poids moral pouvait aider à déboucher sur une loi vraiment démocratique. Enfin, les autres membres de la commission étaient tous adhérents d'un parti. Il fallait quelqu'un qui soit en mesure de dépasser les intérêts de chacun des partis.

Avec ma communauté religieuse, nous avons réfléchi à toutes ces raisons, nous avons analysé la situation, nous avons prié et, avec l'aide des "Exercices", nous avons fait un effort de discernement. En tenant compte de la situation et du besoin, qui nous est apparu, d'assurer ce service, j'ai présenté mon point de vue à mon supérieur provincial et au nonce. J'ai dit la douleur que ce serait, par rapport au peuple du Nicaragua, si je me trouvais dans l'impossibilité d'assurer ce service et d'aider à la mise en place d'un système vrai de pluralisme politique; je pensais qu'il y avait un service que la Compagnie de Jésus devait rendre, un service important dans la situation internationale du Nicaragua.

Le nonce, que j'ai vu en janvier, m'a dit que son point de vue personnel était que je devais rester. Mon provincial est allé à Rome présenter notre point de vue au Vatican et au Père Dezza.

Le Père Dezza m'a écrit une lettre où il me disait qu'après avoir parlé au nonce, il était d'avis que je reste président de la commission, mais qu'il fallait qu'il soit bien clair que je ne représentais plus le clergé au Conseil d'Etat. Il fallait le faire savoir clairement à tous, autorités religieuses et autorités politiques.

Donc, en avril, il y a eu la convocation pour l'assemblée générale de l'ACLEN.

- Le 5 mai, à l'ouverture de la session du Conseil d'Etat, la commission a fait le compte rendu de son travail de préparation de la "Loi sur les partis politiques". Cette loi a été discutée et adoptée.

- Je ne suis plus membre du Conseil d'Etat.

- Mais, en tant que directeur de l'Institut historique centro-américain (qui travaille à une meilleure connaissance et compréhension de la situation du Nicaragua, au point de vue historique, sociologique, etc...), les membres du Conseil d'Etat m'ont nommé "expert pour les relations internationales".

- J'ai la même fonction auprès du ministère des Relations extérieures: je participe aux rencontres avec les délégations étrangères (commission Kissinger, les Démocrates-chrétiens allemands...)

- Enfin, dans la préparation de la loi électorale, je fais partie de la commission d'experts (juristes, universitaires, etc...) chargés d'aider la commission du Conseil d'Etat à élaborer cette loi.

Q. - Y a-t-il du nouveau dans la position des évêques au sujet des prêtres qui sont dans le gouvernement?

R. - Non, il n'y a rien de nouveau mais, quand le nouveau droit canon va entrer en vigueur, le 27 novembre, la conférence épiscopale va disposer de moyens nouveaux contre les prêtres qui sont ministres. En effet le canon 285 §-3 dit: "Il est interdit à un membre du clergé d'accepter une fonction qui implique d'exercer une part plus ou moins importante du pouvoir civil".

Et le canon 287 §-2 dit: Les membres du clergé ne doivent pas participer activement à des partis politiques ou à des organisations syndicales, à moins que ne l'exigent la défense des droits de l'Eglise et la promotion du bien commun, qui seront appréciés par les autorités compétentes.

Les évêques annoncent que ce nouveau droit canon va donner au Vatican le droit de trancher directement.

Q. - Quels sont les divers courants qui existent actuellement dans le gouvernement sandiniste? Y a-t-il un courant marxiste-léniniste? Qui a le plus d'influence?

R. - Il y a deux courants:

a) Le plus souple, qui veut mener le processus à un rythme qui permette une consolidation progressive de la révolution, sans que le coût soit trop élevé, sans passer par de fortes contradictions.

b) L'autre, qui poursuit le même but, consolider la révolution, mais qui est porté à agir d'une manière et à un rythme moins "nicaraguayens".

Le premier courant insiste sur la participation populaire, sur la nécessité d'un rythme lent; l'autre, devant l'agression dont notre pays est l'objet, veut brusquer davantage les choses.

Dans ces deux courants, comme dans tout le processus nicaraguayen, le marxisme a une place secondaire. Le premier facteur, c'est l'histoire et la réalité nicaraguayennes. Le Nicaragua a d'abord besoin de développer son processus de reconstruction, de structuration, avec comme points forts l'économie mixte, le pluralisme politique et la participation populaire.

Le Nicaragua actuel est déjà tout différent de celui de Somoza. Et il n'y a que quatre ans que nous avons commencé. Alors, il faut que le monde nous laisse le temps d'élaborer notre propre pensée, une pensée qui nous permette de tenir le coup face aux agressions continuelles dont nous sommes l'objet de la part des Etats-Unis. Il faut que nous puissions reconstruire notre indépendance. Quelle faute avons-nous commise pour que les Etats-Unis, au cours des derniers siècles, nous aient si souvent envahis? Quelle faute avons-nous commise pour qu'aujourd'hui nous soyons attaqués, obligés de nous défendre, alors que la reconstruction en est encore à son balbutiement?

La rage me bouleverse souvent le coeur en pensant aux calomnies dont le président Reagan abreuve le monde à notre sujet. Et quand des journalistes américains viennent ici, devant leurs questions, j'ai envie de dire: "Ouvrez les yeux et les oreilles. La question qui se pose ici n'est pas celle du marxisme. La question qui se pose ici, c'est celle des jeunes qui meurent chaque jour dans des combats suscités par l'administration américaine. S'il y a des éléments de marxisme dans le sandinisme, c'est second. Nous sommes avant tout anti-impérialistes et constructeurs du nouveau Nicaragua: telles sont les deux bases de notre idéologie." Je le répète, notre préoccupation, c'est la reconstruction: économie mixte, pluralisme politique, participation populaire. Nous voulons vivre un vrai non-alignement. Et en vivant cela, nous apportons, je crois, quelque chose de neuf à l'expérience historique de la révolution.

Propos recueillis par  
Jean-Claude Thomas

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

---

Abonnement annuel: France 260 F - Etranger 310 F - Avion 380 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441